



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 janvier 2007

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, M. Hervé HOCQUARD, M. Alain RUBY, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE (pouvoir de Mme Monique LE SAINT), M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Edmond GRONDIN, M. Thierry LEGIRET, M. Claude BANCILHON, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Pierre LESTRADE).

Absents excusés :

Mme LE SAINT pouvoir à M. Jacques DEMBREVILLE
M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,
M. Pierre LESTRADE pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 10 janvier 2007

Date d'affichage de la convocation : 10 janvier 2007

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

N° de l'ordre du jour :

2007.01.03 – Création de postes – direction de l'environnement – direction de l'aménagement – affaires générales

- M. MERTIAN DE MULLER, rapporteur donne lecture de la délibération.

Afin d'améliorer la qualité du service et de prendre en compte l'augmentation des activités liées au développement de Versailles Grand Parc et à l'adhésion de la commune de Bois d'Arcy, il apparaît nécessaire de renforcer les services administratifs autour des axes suivants :

- Assistance à la direction de l'environnement pour permettre à la direction qui compte 15 agents dont 3 cadres d'améliorer sensiblement le traitement d'un volume de courrier en forte croissance, le support à la coordination transversale de l'action opérationnelle, la qualité des relations externes et la préparation administrative et logistique de la commission environnement ;
- Collecte des déchets : pour améliorer la qualité de service, notamment pour répondre au numéro vert, et absorber la charge supplémentaire liée à l'intégration dans le périmètre de Versailles Grand Parc de la commune de Bois d'Arcy.
- Habitat : 3 postes étaient prévus lors du vote du PLHi. Seul 1 a été pourvu en 2006. De nouvelles actions sont prévues en 2007: Observatoire du foncier, suivi du CDOR, EPFY...
- Aménagement : pour renforcer le directeur de l'aménagement dont l'activité se développe en 2007, notamment OIN, création du syndicat mixte pour les déplacements, dossiers stratégiques d'aménagement
- Communication : pour gérer et animer le site internet de Versailles Grand Parc et pour assurer certains travaux d'infographie.
- Affaires générales : permettre au Directeur général adjoint de mieux coordonner l'action des directions et conduire la stratégie de la communauté de communes en le déchargeant des tâches opérationnelles de gestion des moyens logistiques, des actes administratifs et de la préparation administrative des bureaux et des conseils ;
- Marchés Publics : permettre la mise en place dans les meilleures conditions du nouveau code des marchés publics et l'adaptation à la charge nouvelle de 19 nouvelles procédures

Pour accomplir ces missions, il est proposé la création au budget d'effectifs de sept postes nouveaux :

- 1 poste de catégorie A, cadre d'emplois des attachés territoriaux : « responsable Affaires Générales »
- 1 poste de catégorie A, cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux : « chargé de mission habitat »
- 1 poste de catégorie A, cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux : « chargé de mission aménagement »
- 1 poste de catégorie B, cadre d'emploi des techniciens territoriaux : « administrateur de site internet – infographiste »
- 1 poste de catégorie C, cadre d'emploi des agents administratifs : « assistant marchés »
- 1 poste de catégorie C, cadre d'emploi des agents administratifs : « secrétaire assistant » à la direction de l'Environnement
- 1 poste de catégorie C, cadre d'emploi des agents administratifs : « animateur de collecte » à la direction de l'Environnement

Après avoir entendu le rapporteur,

le conseil communautaire :

- 1) Approuve la création de ces sept postes au tableau des effectifs
- 2) Dit que les crédits de dépenses seront inscrits au budget 2007.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégué,


Pascal Guéant
Directeur général des services

Cat.	cadre d'emplois	Total	Dont pourvus	Délibération	Nouveau total
A	Directeur général des services	1	1		1
	Attaché territorial	3	3	+1	4
	Emploi spécifique	1			1
	Ingénieur territorial	5	5	+2	7
B	contrôleur de travaux	2	2		2
	Rédacteur	3	3		3
	Technicien supérieur	1	1	+1	2
C	Adjoint administratif	2	2		2
	Agent administratif	7	7	+3	10
	Agent de maîtrise	3	3		3
	Agent technique qualifié	1	1		1
	Agent technique	1	1		1
Total		30	29	7	37
				(création nette)	

PRE 70
01.02.07